

ÉDITORIAL

Elle a été votée ! Elle a été votée !

Vendredi 29 juillet 1881, une date qui restera dans nos mémoires à jamais ! Le monde vient à l'instant de changer ! C'est la fin d'une lutte contre la tyrannique censure. Cette lutte gagnée par de nombreux d'hommes politiques, des rédacteurs en chef, des chroniqueurs, des écrivains, des poètes et vous aussi citoyens français, défenseurs d'une valeur qui nous est tous très chère ! La liberté, n'est-ce pas une valeur que l'humanité a essayé de défendre depuis sa naissance ? N'est-ce pas une valeur de la République française ? N'est-elle pas la raison pour laquelle nous sommes la France ? La liberté ! La fraternité ! L'égalité ! Voilà ce que nous sommes ! Alors peuple français, sachez que vous êtes tout aussi concernés que nous le sommes, c'est un événement qui nous unifie tous, nous Français !

C'est hier après-midi que la loi de liberté de la presse et de réunion a été promulguée par M. Grévy, Président de la République Française. Depuis près d'un siècle, s'étend une période dominée par la Monarchie pendant laquelle la presse fut muselée et contrôlée par l'État. Le projet a été présenté pour la première fois le 11 décembre 1879 par le Gouvernement de notre régime démocratique qui souhaitait renforcer les valeurs auxquelles nous sommes tous très attachés. Nous nous rappelons tous que l'année dernière avait été très bouleversée par les débats entre la Chambre et le Sénat, dont le représentant, M. Jules Ferry, président du conseil des ministres, a défendu par tous les moyens cette liberté. Cette loi purement démocratique confirme l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui stipulait que " tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement ". C'est une loi publique, qui certes, donne de nouveaux droits d'expression mais qui également impose des limites qui permettent de les garantir. Bien évidemment la loi protège les citoyens de la calomnie comme le souligne cette citation célèbre du Figaro " Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur ". La loi permet la Critique mais dans le respect du citoyen...

Cette liberté offre au peuple de grands principes et d'importants droits. Les imprimeries et les librairies sont désormais libres. Les associations sont légales et officielles. Les articles de journaux peuvent traiter tous les sujets tant qu'ils ne portent pas offense au gouvernement français. Bien évidemment, les rédacteurs doivent rester des professionnels, c'est alors toujours notre charge, à nous journalistes, de vous donner toute l'information nécessaire. Toute atteinte à l'ordre public, c'est-à-dire la publication des messages incitant au racisme et à la xénophobie est punie. Tout article qui ne respecte pas la dignité humaine et la protection des mineurs, telles les remarques à caractère violent et pornographique, est interdit. La diffamation et l'injure sont sévèrement sanctionnées par le droit français. Cette loi est écrite pour que notre société baigne dans une harmonie où le peuple à son mot à dire, où le peuple peut se moquer, se révolter, dénoncer, se réjouir, contester, changer, proposer et s'exprimer pour participer à la construction d'une France meilleure, de plus en plus libre, égalitaire et solidaire. Nous n'avons qu'un conseil à vous donner : À vos plumes !

V. Phan – C. Do

LA MORT DE VICTOR HUGO

Hier, la Troisième République a eu l'honneur de célébrer la mort de Victor Hugo par des funérailles qui ont accompagné le transfert de sa dépouille au Panthéon de Paris, qui a été rouvert pour l'occasion. Les sénateurs et les députés ont décidé que les obsèques seraient nationales. Le grand poète est mort d'une congestion pulmonaire deux jours avant les funérailles, dans son hôtel particulier, il avait 83 ans. La nouvelle a semé la consternation dans la foule immense réunie devant son domicile, qui attendait impatiemment les dernières nouvelles de sa maladie.

Les délégations des provinces de France et d'ailleurs se sont multipliées aux abords du chemin menant au Panthéon emprunté par le corbillard des pauvres dans lequel souhaitait reposer l'écrivain. Deux à trois millions de personnes ont assisté à ses obsèques. C'est un drame et un moment fort pour toute la population française ! Derrière le corbillard, toutes les personnes avec qui il avait eu des relations, le suivaient de façon à lui rendre hommage.

Victor Hugo était l'un des plus grands poètes, et dramaturge de la langue française. Il a utilisé différents supports : la poésie, le théâtre et les romans. Ses plus grandes oeuvres sont : *Les Misérables*, *Les Châtiments*, *Hernani* et *Les Contemplations*. Il a aussi eu une place importante dans la politique. Il s'est engagé contre Napoléon III, ce qu'il explique dans son recueil de poèmes *Les Châtiments*. Il s'était exilé volontairement à Bruxelles puis à Jersey après le coup d'état de Napoléon III, le 2 décembre 1851.

Trois jours avant sa mort, il avait écrit ces mots : « *Aimer c'est agir* », ce qu'il aura fait toute sa vie. Ses dernières volontés étaient de donner 50 000 francs aux pauvres, d'être transporté au cimetière dans leur corbillard pour montrer qu'il était du côté des misérables, de refuser l'oraison de toutes les églises et de demander une prière à toutes les âmes. Ce fut un grand homme que nous avons admiré et que nous pleurerons de longues années...

L. PKM – C. Jonville

JULES FERRY: « L'ÉCOLE, ENFIN GRATUITE ET LAIQUE POUR TOUS ! »

Depuis hier, l'enseignement primaire est obligatoire. Cette loi vise deux objectifs : rendre l'instruction obligatoire, bien sûr, mais aussi laïque. La loi concerne les enfants des deux sexes, de 6 à 13 ans. Elle ouvre la possibilité d'inscrire les enfants dans des établissements privés ou de leur faire donner une instruction à domicile.

Une série d'efforts réalisés précédemment ont déjà largement porté leurs fruits, même s'il restait encore environ 600 000 enfants non scolarisés il y a quatre ans. À ce moment-là, les écoles normales primaires publiques étaient déjà gratuites, mais il n'était pas encore obligatoire d'y envoyer ses enfants, ce qui fait que les parents préféraient les voir participer aux tâches ménagères ou travailler dans les champs plutôt que d'aller à l'école.

Dans l'immédiat, les lois de Jules Ferry apportent peu de changements. Le caractère obligatoire de l'enseignement ne fait qu'entériner un mouvement de scolarisation de masse déjà commencé. Quant aux religieux, ils restent en fonction dans les écoles élémentaires après l'obtention du brevet de capacité. Nous espérons dans le futur, que l'enseignement primaire les écarte des écoles élémentaires en ordonnant la laïcisation progressive du personnel des écoles publiques. En conclusion, cette loi est un progrès et permet aux Français d'accéder à la connaissance et donc d'avoir l'espoir de s'élever dans la société.

QN. Duong – L. Hua



LIBERTÉ DE LA PRESSE: UNE VALEUR DE LA NATION

La liberté de la presse est l'un des principes des systèmes démocratiques qui se base sur la liberté d'opinion et d'expression. La liberté de la presse est un dérivé du droit fondamental qui constitue la liberté d'information. La loi sur la liberté de la presse vient d'être voté et consiste à définir les libertés et les responsabilités de la presse française. Cette loi accorde des libertés mais octroi aussi des limites et les éditeurs

devront faire attention aux limites de leur droit sur les sujets qu'ils exposent aux quotidiens. Si la liberté de la presse est apparue vers la fin du 18ème siècle, il a fallu attendre la loi qui vient d'être promulguée pour qu'elle garantisse l'indépendance des journaux. Durant cette longue période entre ces deux grandes échéances de nombreuses lois ont été votées, à la suite de ces lois de nombreuses réformes ont été appliquées. Cette période a permis d'avoir progrès dans le monde de la presse en France.

La liberté de la presse n'a pas été conquise en un jour. S'il revient à l'Europe de l'avoir inventée, elle s'est développée comme un concept universel. En dehors de l'Europe, c'est principalement aux États-Unis qu'elle a pu être établie. Aujourd'hui la liberté de la presse permet à chaque pays d'établir un point de vue sur l'actualité mondiale. Ce mois dernier une réforme a été installée pour décréter que chaque citoyen pouvait parler, écrire et imprimer librement, ce qui n'était pas le cas auparavant avec les restrictions, les censures et en quelque sorte une certaine manipulation de l'info régnait en France. Cette réforme pourrait être un atout pour le développement de la liberté d'expression au sein du pays.

La liberté de la presse cause de nombreux troubles au sein des politiques et du gouvernement aujourd'hui. Cela crée des révolutions et d'autres tensions indirectement liées à la presse. Ces mouvements sociaux pourront stabiliser politiques et gouvernementaux. Grâce à toutes ces informations, l'on peut savoir que lorsque la liberté de la presse a été mise en place il y a maintenant un siècle en France. Cela s'est suivi par de nombreuses réformes, des mouvements politiques et populaires intenses jusqu'aujourd'hui. Il a fallu un siècle pour que cette valeur soit stable et non manipulée, faussée ou encore censurée. A présent la liberté de la presse est une valeur de la nation et une partie de la démocratie en France.

M. Urbauer – D. Mantiene



LE FLÉAU EIFFEL

Les Parisiens peuvent admirer depuis quelques mois la nouvelle "œuvre" du célèbre architecte Gustave Eiffel. C'est une tour de 300 m de haut et de 125 m de large, construite pour l'Exposition Universelle. Cette nouveauté n'a pour l'instant pas reçu un très bon accueil par les Parisiens qui lui reprochent une abondance vicieuse de fer et de métaux. Ici, nous vous donnerons un avant-goût des futurs ravages de cet engin. Si le peuple de Paris ne se soulève pas contre ce monstre, nous risquons de devoir le conserver sous nos yeux horrifiés jusqu'à la fin des temps, dans notre âme, dans nos yeux, dans notre cœur...

L'ombre de cette œuvre diabolique sombre sur nous, Parisiens. Malgré toutes les protestations, ce pilier de fer dévorera miette par miette, morceau par morceau, notre ville que nous chérissons tant pour sa grandeur artistique. Pourquoi avoir choisi de construire cette abomination ?

Nous serons la risée du monde entier lors de l'Exposition Universelle. Le "génie" Eiffel a construit son nouvel objet, qu'il aimerait vénéré comme la fierté de notre ville. Malheureusement pour lui, son œuvre ne plaît pas comme semble l'attester un sondage réalisé auprès de quelques passants sur le sujet. La tour forme un contraste négatif avec les fondations traditionnelles de Paris,

comme nous le dit Clément, chercheur à l'Institut Pasteur, "Vous voyez bien que cette tour monstrueuse n'est pas en harmonie avec nos bâtiments du XVIIe et XVIIIe siècles, les fiertés de la ville. Non, cela ne va pas. Je réclame vivement à tous nos politiciens des changement radicaux et immédiats". David, lui, préfère insister sur l'architecture de cette colonne de la mort : "en tant que directeur de la plus importante école d'architecture de Paris, je ne peux considérer cette construction comme digne de la réputation illustre qui nous précède. En effet, la laideur profonde de ses fondations souligne son caractère vil, et ses matériaux ignobles montrent son infériorité". Victor, poissonniers aux Halles, nous présente cette tour comme un vulgaire pilier d'acier : "Je n'aime pas... C'est laid, affreux... Cela n'a aucun intérêt esthétique...". On espère pour Eiffel qu'ils ne seront pas tous du même avis.

Cette exposition qui devait nous apporter de nombreux visiteurs, de nombreux généraux, chefs d'état, et personnalités connues artistiquement et culturellement parlant, va nous apporter le plus grand affront de l'histoire de l'Humanité... Alors, pourquoi s'entêter avec cette Tour ? C'est pour cela que nous demandons, nous journalistes de La Vie française, au nom de tous les Parisiens, la destruction immédiate et sans contestation de cette Tour à la suite de l'Exposition, qui va nous attirer les pires critiques.

A. Le - N. Fléchelles



DE L'AUBERGE FAMILIALE AUX MARCHES DE L'ASSEMBLÉE

ENTREVUE AVEC GEORGES DU ROY DE CANTEL

Georges Du Roy De Cantel, le nouveau ministre des Affaires Étrangères, nous a accordé quelques minutes pour répondre à nos questions lors de son passage à l'hôtel Rochester sur les Champs-Élysées. Confortablement assis dans le salon de l'hôtel, nous avons discuté de sa récente ascension sociale.

Qu'est-ce qui vous a poussé à quitter le petit hameau de vos parents ?

Je me suis engagé dans l'armée, ce qui m'a poussé à partir en Algérie au début de ma jeunesse. À mon retour en France, j'ai voulu tenter ma chance à Paris. J'ai recontacté Charles, un ancien camarade de régiment qui m'a proposé un poste à *La Vie Française*. J'ai donc dû quitter mon ancien travail dans une compagnie de chemin de fer et mon logement pour un nouveau mode de vie convenant à une personne comme moi.

Quelles ont été alors vos ambitions professionnelles après la mort de votre très cher ami Charles Forestier ?

La Vie Française avait besoin de quelqu'un pour remplacer Charles à la rédaction des articles concernant la politique. Monsieur Walter, le directeur de la *Vie Française* m'a donc proposé ses fonctions et je me suis vu accepter à contrecœur le poste. Après le décès de cet ami, il m'était bien difficile de vivre et je ne voulais pas le remplacer. J'ai tout de même réussi à m'adapter à ce

nouveau poste. J'ai épousé plus tard Madeleine, la veuve de Charles, qui m'avait aidé pour mon premier article, je l'avoue. Mais tous les articles qui ont suivi et ceux qui sont sortis par la suite sont tous écrits de ma main. J'ai peu à peu gagné une plume plus assurée, qui m'a permis l'écriture d'articles de qualité.

Comment vous décririez vous? et surtout qu'est-ce qui chez vous a permis cette ascension sociale fulgurante ?

Pour me décrire je dirais, au risque de paraître immodeste, que je suis un homme d'un grand charisme. Mon ascension sociale est principalement due à cette qualité en plus de ma force de conviction. Je n'ai donc eu aucun mal à côtoyer les personnes les plus hauts placés de Paris et les plus influentes, qui m'ont aidé à faire ma fortune actuelle et à trouver un métier à la hauteur de mes ambitions. J'ai aussi beaucoup d'amies qui m'apprécient pour le respect et l'écoute que je leur porte. C'est donc ainsi que j'ai su me faire apprécier par l'élite de Paris sans difficulté.

Nous aimerions vous poser quelques questions d'ordre privé : tout d'abord comment se déroule votre mariage avec Suzanne Walter? mieux qu'avec Madeleine Forestier?

Suzanne et moi-même sommes très heureux en mariage. Ma femme est l'épouse dont tous les hommes rêvent : belle, intelligente... La cérémonie a été elle aussi parfaite et nous avons même organisé une grande réception sur les Champs-Élysées. Nous avons invité plus de 500 personnes, toutes d'une grande importance à Paris. Les invités sont sortis impressionnés et heureux des mets raffinés et de l'orchestre.

Pour en venir à Madeleine, je me doutais bien que cela n'allait pas bien se passer. Elle me considérait comme un homme idiot et sans avenir, même si tout lui prouvait le contraire, et c'est d'autant plus le cas aujourd'hui, maintenant que je suis ministre. Elle me considérait comme un mauvais parti et ne remplissait pas ses devoirs conjugaux. De plus je ne pouvais supporter davantage de voir tous les soirs un invité chez moi alors que je rentrais fatigué du travail et que ma seule envie était de me reposer. Ces invités d'ailleurs se trouvaient en général chez moi sans que quiconque m'ait demandé mon avis ou mon autorisation. Cette union était donc vouée à l'échec et j'y ai mis fin en prouvant l'infidélité de Madeleine.

Lors de votre mariage, beaucoup de vos invités ont souligné la tristesse de Mme Walter, qui semblait visiblement opposée à cette union. A quoi cela est-il dû ? La situation a-t-elle évoluée ?

En effet, Mme Walter était triste mais c'est tout à fait compréhensible. Comme toutes les mères, elle peinait à voir sa fille quitter le cocon familial si tôt et aurait aimé la garder pour elle. Une fois ce moment difficile passé, elle fut très heureuse pour sa fille d'avoir trouvé celui qui se rapproche le plus de l'homme idéal. Nous avons maintenant de très bonnes relations et toute la famille se réunit régulièrement pour dîner.

Avez-vous des projets pour l'avenir avec Suzanne ? Des enfants en vue?

Non, nous n'avons pas ce genre de projets pour le moment. Nous préférons ne pas bousculer les choses. Suzanne est une jeune femme pleine de vie et qui n'a pas peur d'aller de l'avant mais je suppose qu'il nous reste encore bien assez de temps pour y songer. Ainsi nous pourrions d'abord profiter de notre vie de couple même si la perspective d'avoir des enfants est très attrayante.

Le ministre est reparti à ses occupations, qui sait jusqu'où ira cet homme charmant et ambitieux. Ce fut un entretien très intéressant qui nous livre la recette du succès et la vie d'un homme singulier.

F. Maurin - E. Vernizeau

LE DÉSASTRE DU TONKIN CRÉE DES REMOUS À PARIS

Suites aux nouvelles désastreuses arrivées du Tonkin, la chambre des députés semble très agiter. En effet, la seconde expédition, financée par l'État, semble être un échec. Cette expédition qui a été menée par le gouvernement Ferry avait pour but de conquérir toute l'Indochine de l'Est et d'instaurer notre culture française, notre belle langue dans les territoires asiatiques. De plus, la diffusion du christianisme aux étrangers pour assurer la protection des chrétiens est nécessaire. Par le traité de Huê, l'empereur d'Annam, Hiệp Hoà, a promis son territoire au gouvernement de Ferry sous forme de

protectorat. Cependant, la Chine, rejette ce traité et nous a déclaré la guerre. Face à cette déclaration, nos troupes se sont préparées pour cette guerre contre les "Pavillons Noirs" qui nous l'espérons, ne durera pas longtemps.

Cependant, la retraite de Lang Son est un signal de mauvais augure. Rappelons que nos troupes avaient conquis cette petite ville du Tonkin il y a un mois. Mais le lieutenant-colonel Herbingier vient de replier ses troupes justes après une attaque violente des Chinois.

Ce désastre de Lang Son est devenu un événement crucial pour nous, Français. C'est ainsi que le gouvernement Ferry subit des assauts consécutifs à la chambre des députés. Selon les opposants de Ferry, cette conquête est beaucoup trop coûteuse et ne rapporte pas grande chose. Ferry insiste sur ses plans pour la conquête du Tonkin. Clemenceau, soutenu par les radicaux, dénonce la politique coloniale de Ferry et l'accuse d'avoir lancé son projet sans informer les députés. Pourtant, si Ferry continue l'expédition sur ce territoire étranger, les troupes française risquent d'être menacées par des révoltes asiatiques qui pourront fort bien provoquer une tension beaucoup plus intense que celle de Lang Son. Ferry sait qu'il risque de perdre le soutien de la population française et que cette affaire peut lui coûter son poste de Président du Conseil des Ministres, mais il essaie de se battre.

Pourra-t-il garder sa position malgré la contestation et la pression soumise par ses adversaires? Pourra-t-il alors continuer la colonisation du Tonkin ? Il est encore impossible de déterminer l'avenir de la carrière politique de Ferry, toutes les issues sont possibles.

H. Kwon - J. Phan

TRAGÉDIE EN RUSSIE : L'EMPEREUR ALEXANDRE II VICTIME D'UN ASSASSINAT

En ce jour, une terrible nouvelle nous parvient droit de l'empire russe : le tsar Alexandre II a été assassiné par de jeunes anarchistes, le jour où il s'apprêtait à donner une Constitution à son pays et annoncer son mariage avec sa jeune maîtresse. L'empereur Alexandre II vient de succomber à ses blessures à Saint-Petersbourg lors d'un attentat organisé par le groupe terroriste Narodnaïa Volia (la Volonté du Peuple).

L'empereur a été victime d'un attentat après avoir assisté à une parade militaire. La première bombe fut lancée par Nikolaï Ryssakov, un étudiant, militant révolutionnaire russe membre du mouvement Narodnaïa Volia. La bombe atterrit sous les chevaux du carrosse de l'empereur ce qui ne fit que quelques victimes. Mais malheureusement ce dernier fut atteint par la deuxième bombe lancée par un autre militant révolutionnaire membre du groupe terroriste Ignati Grinevitski. L'empereur a été mortellement blessé, ses jambes et son bas-ventre déchiquetés, son visage mutilé, il a été ramené au palais d'Hiver où il a succombé.

Alexandre II fut précédemment la cible de plusieurs tentatives d'assassinat.

Monté sur le trône le 2 mars 1855, Alexandre II avait pris conscience du retard de son pays et engagea de courageuses réformes. Mais déjà le 4 avril 1866, lors d'une promenade dans les jardins d'été de Saint-Petersbourg, un étudiant révolutionnaire, Dimitri Karakosov, tire sur lui et le manque de peu. Ce premier attentat contre le tsar a semé la consternation dans le pays et troubla Alexandre II, ce qui l'incita à plus de prudence dans ses réformes.

Une récidive a eu lieu le 1er juin 1867, lors d'une visite d'une revue militaire. Alexandre II et Napoléon III évitèrent de peu deux coups de pistolet d'un exilé polonais. Puis le 2 avril 1879, aux abords de son palais, le tsar évite encore une fois plusieurs coups de feu tirés par le révolutionnaire Alexandre Soloviev, membre du groupe terroriste Terre et Liberté (Zemlia i Volia). Le 14 octobre 1879 le tsar échappe à un attentat qui détruit la moitié du train impériale, épargnant la suite de l'empereur. Le 17 février 1880, le même groupe révolutionnaire place une charge d'explosif dans les sous-sols du palais, l'explosion ravagea la salle à manger du palais ce qui fit onze victimes parmi les soldats de la garde

L'empereur Alexandre II finit par succomber suite à ses blessures, le 13 mars 1881 à Saint-Petersbourg. Il est victime d'un attentat commis par de jeunes anarchistes, révolutionnaire, après avoir assisté à une parade militaire. Les membres du groupe terroriste « Narodnaïa Volia », conduit par la révolutionnaire Sofia Perovskaïa, qui avait pris le relais de son compagnon Andreï Jeliabov, qui venait de se faire arrêter.

Le tsar est prévenu d'un projet d'attentat suite à l'arrestation de Jeliabov. Mais il ne veut pas pour autant renoncer à assister à la relève dominicale de la garde. Avant de s'y rendre, il signe la convocation de futures commissions appelées à réformer la monarchie.

Après avoir assisté à la parade militaire, le carrosse impérial s'engagea sur le quai du canal Catherine. Quatre lanceurs de bombes aux ordres de Sophie Perovski sont postés en attente du carrosse. L'empereur échappe à une première bombe. Il s'avance alors au milieu des morts et des blessés et veut lui-même s'adresser au terroriste. C'est alors qu'Ignati Grinevski lance une deuxième bombe. Celle-là a été fatale au tsar qui meurt dans l'après-midi.

Son assassin a succombé également à son acte. Nikolai Ryssakov a été arrêté, il est interrogé par les agents de la sécurité. Alexandre III, fils du tsar, va lui succéder, va-t-il continuer la politique de réformes? La Russie v-t-elle se remettre de cette tragédie? C'est une tragédie pour la Russie et l'Europe.

A. de Calvairac



Le brevet est accordé le 7 mars 1876 à Bell, avant même que son téléphone ne fonctionne parfaitement. Et c'est le 10 mars, à Boston, que l'appareil artisanal réalisé par Bell est baptisé vibraphone. C'est une première ! Il a réussi à transmettre à distance sa voix et elle a été entendue lorsque M. Bell a appelé son assistant M. Watson et lui a dit : " Mr. Watson -- Come here -- I want to see you".

Le 25 juin 1876, Bell a fait une démonstration de son téléphone devant Monsieur William Thomson (baron Kelvin) et l'empereur Pedro II du Brésil lors de l'Exposition Universelle à Philadelphie.

Cette nouvelle invention est la preuve de notre avancée, pouvoir communiquer à distance est quelque chose de miraculeux, et nous sommes les premiers à parler de cette technologie futuriste ! Nous pourrions finalement

T. Truong – F. Rostaing



FAITS DIVERS – VOIR TOUT ROUGE

En ce dimanche, nous venons d'apprendre que l'enfant disparu dans le 17e arrondissement il y a quarante-huit heures est déjà mort. Le cadavre a été découvert au 220 boulevard de la Villette, logement du meurtrier. Le couteau utilisé lors du crime se trouvait auprès du lit. Le corps dénudé de la victime, les mains jointes derrière le dos, la gorge coupée et le ventre semi-ouvert, reposait dans un bain de sang. Le meurtrier s'est rendu au poste central de police vers neuf heures du soir après avoir pris conscience de son crime. Châtain, maigre, imberbe, et à la figure juvénile, le meurtrier était un grand garçon, du nom de Lemaître, un jeune parisien d'une quinzaine d'années.

Hier matin le commissaire l'a interrogé sur les raisons de ce drame. Le monstrueux jeune homme a répondu sans aucune émotion qu'il se trouvait à bout de ressources, "il a vu tout rouge". L'idée de tuer un enfant lui est alors venue à l'esprit, il avait agi sans avoir un état d'esprit stable. Le vendredi soir, le commissariat a reçu un rapport des parents de l'enfant disparu, inquiets de ne pas le voir rentrer.

C'est un vendredi après-midi entre quatre et cinq heures que la tragédie a commencé. Un bambin de six ans, Hugo, revenait de l'école et regagnait sa demeure sur la rue Caillé, ancienne rue Martin, dans le 17e arrondissement. En traversant le boulevard de la Villette, il fut arrêté par Lemaître, un adolescent de 15 ans. Ce dernier poussa le petit garçon à le suivre dans sa chambre, en promettant de lui donner un sac de délicieuses sucreries.

Une fois dans la chambre, Lemaître déshabilla le petit ; comme celui-ci criait, il lui bâillonna la bouche avec un mouchoir. Puis l'adolescent lui lia les mains derrière le dos avec une corde et le jeta sur le lit... Il lui ouvrit le ventre avec un couteau-poignard, et comme l'enfant se débattait et râlait, il lui coupa la gorge. Le pauvre petit expira. Son meurtrier essuya ses mains pleines de sang aux draps de son lit, ouvrit sa porte et sortit sur le boulevard.

Ainsi, après que ce meurtrier ait été arrêté et interrogé longuement au commissariat, les rumeurs circulaient dans la ville et une foule considérable se tenait aux abords de la station de police. Il y avait du monde partout, à toutes les fenêtres, sur toutes les branches d'arbres. De temps en temps des cris s'élevaient au milieu des murmures, des conversations à haute voix : « À mort le monstre, à mort ! » Lemaître, qui entendait ces cris, n'a pas donné le moindre signe d'émotion.

Il a été transféré à la suite à Bicêtre en attente d'un jugement.

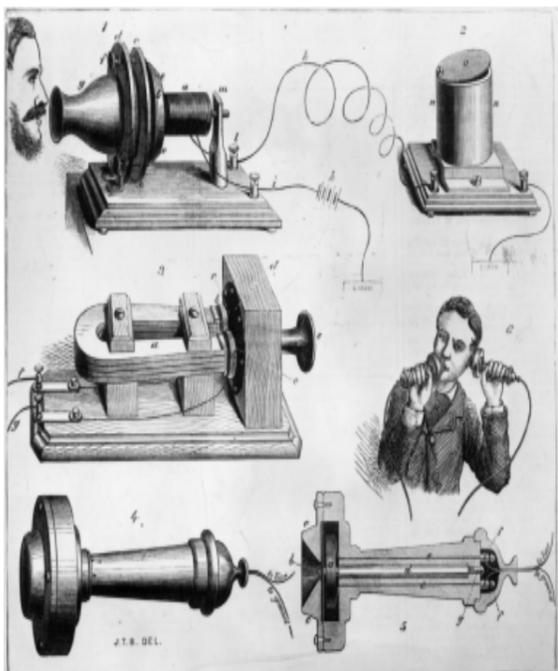
N.Huynh – A.HoBaDam

Secrétariat de rédaction : G. Maramaldi.



MIRACLE ! LE "TÉLÉPHONE" EST ARRIVÉ !

Déjà utilisé aux États-Unis il y a deux ans, l'objet appelé " téléphone " fait sa première apparition en France. Inventé par Alexander Graham Bell, un ingénieur britanno-canadien, le mot téléphone tire son origine des mots grecs tèle et phônè, littéralement « voix à distance ». On a ici un schéma récapitulatif avec les détails d'utilisation et comment il fonctionne :



Voici une courte histoire de sa création: il y a un an, Bell invente un prototype du téléphone, le vibraphone. Il s'agit d'un appareil avec une languette de métal mobile. Il a amélioré cette version en remplaçant la languette par un fil plongée dans un récipient rempli d'eau et d'acide. Ce liquide module l'intensité du courant dans le fil de façon que l'intensité soit la même que dans des ondes sonores de l'atmosphère. C'est en rencontrant Joseph Henry, grand physicien américain que son projet a avancé : ce dernier l'encourage et son travail commence à être connu. Six mois après leur rencontre, il pose sa demande de brevet à l'office des brevets des États-Unis.

